

Accord pour la place Keym

URBANISME La demande de permis d'urbanisme a été déposée

Mieux vaut tard que jamais. C'est donc avec un petit peu de retard sur le planning prévu que la commune de Watermael-Boitsfort a introduit sa demande de permis d'urbanisme pour le réaménagement complet de la place Keym. Le lieu est stratégique pour l'entité car elle est l'un de ses deux pôles commerciaux.

Il faut dire qu'il aura fallu du temps pour que la majorité se mette d'accord entre elle. Piétonnier ou pas piétonnier ?, telle était la question qui a fait trembler le collège. Après une opposition massive des commerçants à l'absence de véhicules, le collège a finalement décidé de faire une zone de rencontre en maintenant certains accès. Un vrai compromis à la belge.

Finalement, la place aura une superficie étendue vers l'avenue de la Sauvagine et au pôle Bégonias/Thuyas, dont l'accès aux voitures et les places de stationnement sont maintenus, tandis que l'espace consacré aux usagers faibles est agrandi et rendu plus confortable par un revêtement de qualité et antidérapant qui couvrira l'ensemble du périmètre de la place. Le caractère planté de la place sera fortement renforcé avec 50 arbres après le réaménagement contre 28 actuellement.

Les modules au centre de la place seront également démon-



Dans le nouveau projet, les modules centraux disparaîtront pour créer de l'espace. © BRUNO DALIMONTE

tés afin de donner une meilleure perspective sur les lieux. Par contre, l'accès au parking souterrain de la place Keym ne sera possible que par un côté, contrairement à ce qu'avait imaginé le collège boitsfortois. En effet, les copropriétaires de l'immeuble situé sur la place et de la galerie commerçante n'ont pas voulu de ce sens giratoire dans leur parking. En tout, le projet coûtera deux millions d'euros.

« C'est une étape importante qui est franchie après un travail de longue haleine visant à trouver un équilibre entre les diffé-

rents avis exprimés par les habitants, les commerçants et les usagers, explique Tristan Roberti, échevin de l'urbanisme (Ecolo). La prochaine étape sera la mise à l'enquête publique, dont la date n'est pas encore définie. Elle donnera une nouvelle occasion aux personnes intéressées de donner leur avis sur la place dont ils rêvent. Chacun peut d'ores et déjà prendre connaissance des plans et de la note explicative sur le site dédié au projet. » ■

VANESSA LHUILLIER